

OFFRE D'APPRENTISSAGE

Master 2^{ème} ou 3^{ème} année

Née de l'association de Thomas MENARDEAU et Ismaïl LOUMRHARI en septembre 2022, Trait Singulier Architecture est une jeune entreprise d'architecture basée à Paris.

Nous défendons au quotidien une architecture adaptée aux moyens propres de chaque situation, nous permettant d'y intervenir avec mesure, et d'aboutir à une proposition juste qui lie l'architecture à son territoire.

Aujourd'hui, et après bientôt un an d'exercice, nous voulons franchir une nouvelle étape dans cette aventure. Notre duo est à la recherche de personnes motivées et curieuses à l'idée vivre une expérience professionnelle unique, enrichissante et participer à l'évolution et au développement de Trait Singulier Architecture.

LE POSTE PROPOSÉ

Nous recherchons une ou un apprenti de 2^{ème} ou 3^{ème} année de Master pour nous accompagner à partir du mois de septembre 2023.

De par la petite échelle de notre entreprise, nous vous proposons un cadre professionnel varié et extrêmement enrichissant pour votre apprentissage.

Missions principales : Vous participerez sous la responsabilité des associés au développement de projets en phase d'études et lors du suivis de chantiers de logements collectifs.

Missions annexes : En parallèle, vous pourriez être amené à prendre part à des missions ponctuelles de communication autour de l'entreprise sous la responsabilité des associés.

Profil recherché

- Expérience antérieure en stage professionnel
- Curiosité pour le fonctionnement et les enjeux d'une jeune entreprise en développement
- Motivation particulière pour contribuer sur des missions variées (projet, développement et communication)

Compétences requises

- Connaissance des logiciels 2D/3D tels que Revit, Autocad, SketchUp et Lumion.
- Maîtrise relative des logiciels de graphisme tels que Adobe, Canva
- Créativité et sensibilité graphique
- Engagement, volontarisme et bonne humeur dans son action
- Appétence pour les outils de communication, réseaux sociaux

Rémunération

- Temps plein – Durée du cycle universitaire
- Fixée par le contrat apprentissage